



RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTARIAT PERMANENT

L'année 2016 fut marquée par le déménagement du secrétariat permanent à la Maison du Sport à Ittigen bei Bern, en lien avec le passage du siège de la FSE du canton de Vaud au canton de Berne. Au-delà des charges administratives en résultant, comme la diffusion de la nouvelle adresse de manière la plus étendue possible, les effets positifs de ce pas sont en passe de se montrer, particulièrement de par les échanges avec les voisins de l'étage (Badminton et Swiss Paralympic) et le reste des associations sportives de la Maison, avant tout Swiss Olympic, notre organisation faitière des associations sportives suisses. La visibilité accrue de la FSE est perceptible. Comme le poste spécialisé de la FSE nouvellement créé pour la relève et la formation a également son place de travail au secrétariat permanent, des possibilités d'échange de points de vue, d'aide réciproque et de suppléance ayant un effet très positif ont été formées.

De plus, tant dans sa phase de préparation que pendant le déménagement et l'établissement du secrétariat permanent, les tâches centrales de celui-ci ont été discernées.

Le secrétariat permanent, en tant qu'interlocuteur central, a pu répondre aux questions et préoccupations des membres et sections, ainsi que des organisations partenaires et autres intéressés dans de brefs délais, le cas échéant les régler ou les transmettre aux postes et personnes compétentes.

La préparation et le traitement ultérieur de l'Assemblée des délégués, des séances du Comité central tout comme le règlement des tâches plus ou moins importantes en résultant, représentaient comme chaque année une part importante du travail du secrétariat permanent.

Le secrétaire permanent a pu en tant qu'organe rendre des services au Comité central (CC) ainsi qu'à tous les dicastères.

Au sujet des fédérations régionales, le Comité central (CC) a donné le feu vert afin de poursuivre dans la direction proposée. La collaboration avec les fédérations régionales devrait être réglée de manière plus claire, avec plus de responsabilités du côté de celles-ci et de soutien de la part de la FSE, tout en accordant une autonomie la plus grande possible.

Le président central s'investira désormais dans l'élaboration des tâches et la répartition des responsabilités, en discussion avec les responsables des fédérations régionales. Ceci souligne l'importance que le Comité central donne à ce sujet.

Je remercie cordialement tous les fonctionnaires et bénévoles, ainsi que les personnes impliquées en dehors de la FSE et les joueurs d'échecs actifs de leur engagement pour la scène des échecs suisses et de leur soutien.

Maurice Gisler
Secrétaire permanent